

Fiche Projet :

Restructuration de l'immeuble siège de la CPAM et de l'URSSAF du Gard

Mandataire : CCD architecture – 7 rue d'Italie – 13006 Marseille



Acoustique

Nom de l'intervenant : **Jean Paul van Cuyck / Jérémy PETIT**

PRINCIPE DE CONDITIONNEMENT ACOUSTIQUE DES BUREAUX

Le principe de base décliné sur l'ensemble des bureaux repose sur l'absence de faux plafond. Ceci permet de conserver l'inertie thermique du plancher haut. Pour obtenir un temps de réverbération compatible avec les objectifs « performants » de la norme NF31-080, nous optons pour des velums suspendus.



Le conditionnement acoustique sera complété par des panneaux absorbants disposés dans l'ameublement. Nous utilisons les portes de placards et le caisson de façade comme support. Les matériaux utilisés sont du type TOPAKUSTIC, IDEACUSTICS, composés de plaques de medium à perforations moulées ou usinées, surfacées par une essence noble ou peinte.

Maître d'ouvrage :

CPAM & URSSAF DU GARD

14 rue du Cirque Romain – 30921 NIMES CDX 9

Période de réalisation des études acoustiques : février 2010

Enveloppe financière des travaux concernés : 21 M€-



Bruit de voisinage

Classement voie bruyante



Bureau

Salle de travail, réunion